



Ministre de l'Intérieur

Secrétariat de la Police Intégrée (SSGPI)

Avenue de la  
Couronne, 145 A  
1050 Bruxelles  
www.ssgpi.be

NOTE DE SERVICE

Numéro d'émission SSGPI-RIO/2017/493  
Date d'émission 08-06-2017  
Degré de Police  
classification

Destinataires Aux directions et unités de la police fédérale  
Aux zones de police de la police locale

**OBJET Augmentation de l'index à partir de juillet 2017**

**1. Ratione personae**

Tous les membres du personnel de la police intégrée, structurée à deux niveaux.

**2. Ratione materiae: Traitements, allocations et indemnités**

Les traitements, allocations et indemnités – payés en même temps que le traitement – liés à l'ancien indice pivot 138,01, seront adaptés lors du paiement du traitement du mois de juillet 2017.

Le nouveau coefficient de majoration se monte à **1,6734**.

Pour les membres du personnel payés anticipativement, l'adaptation du traitement au nouvel index sera déjà applicable fin juin 2017. Il s'agit des membres du personnel qui reçoivent fin juin 2017 leur traitement de juillet 2017.

Pour les membres du personnel payés à terme échu, l'adaptation sera effectuée dans le cycle de traitement de juillet 2017. Il s'agit des membres du personnel qui reçoivent fin juillet 2017 leur traitement de juillet 2017.

**Attention:**

En appliquant le nouvel index, il se peut que lors du calcul du traitement net, une échelle supérieure de précompte professionnel doive être appliquée. Cela pourrait avoir pour conséquence que certains membres du personnel perçoivent un montant net moins élevé.

**3. En résumé ...**

- Le nouveau coefficient de majoration s'élève à **1,6734**;
- Pour les membres du personnel payés anticipativement, l'adaptation du traitement à l'index sera déjà applicable lors du paiement de fin juin 2017 ;
- Pour les membres du personnel payés à terme échu, l'adaptation sera applicable dans le cycle de traitement de juillet 2017.

Pour de plus amples informations, vous pouvez toujours prendre contact avec le satellite compétent du SSGPI au 02/ 554.43.16 (pour la police locale) ou le call center polsupport au 0800/99 272 (pour la police fédérale).

Emmanuel HELPENS  
Directeur faisant fonction – Chef de service SSGPI